



Réunion du groupe de travail « Energie »

Vendredi 30 mai 2008 à Euralille

La mise en œuvre des PCET :

« Qui ? » « A quelle échelle ? » « Combien ça coûte ? »

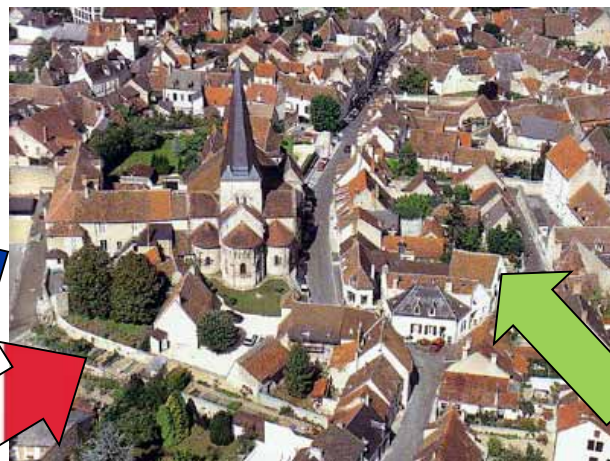
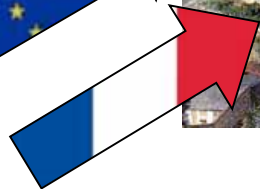
Julien Berthier, Chargé de mission « *climat et collectivités* »



Réseau Action Climat-France
RAC-F

Réseau Action Climat-France
2B, rue Jules Ferry 93100 Montreuil
tél : 01 48 58 83 92
fax : 01 48 51 95 12
mél : infos@rac-f.org

L'échelle de l'action



Les territoires

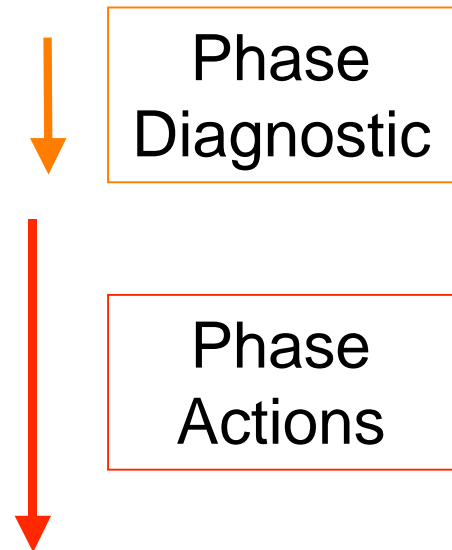
- Collectivités territoriales
- Territoires de projets
- EPCI
- Acteurs institutionnels
- Acteurs socio-économiques
- Associations
- Habitants

Le PCET : De quoi s'agit-il ?



- Objectifs fixés par la MIES dans le Plan Climat 2004
 - ✓ Connaître les émissions du territoire et les tendances
 - ✓ Définir une stratégie : fixer des objectifs et des indicateurs
 - ✓ Mettre en œuvre les actions de façon cohérente, avec les acteurs du territoire

- 2 axes de progrès transversaux : **adaptation** et **atténuation**



L'échelle de l'action



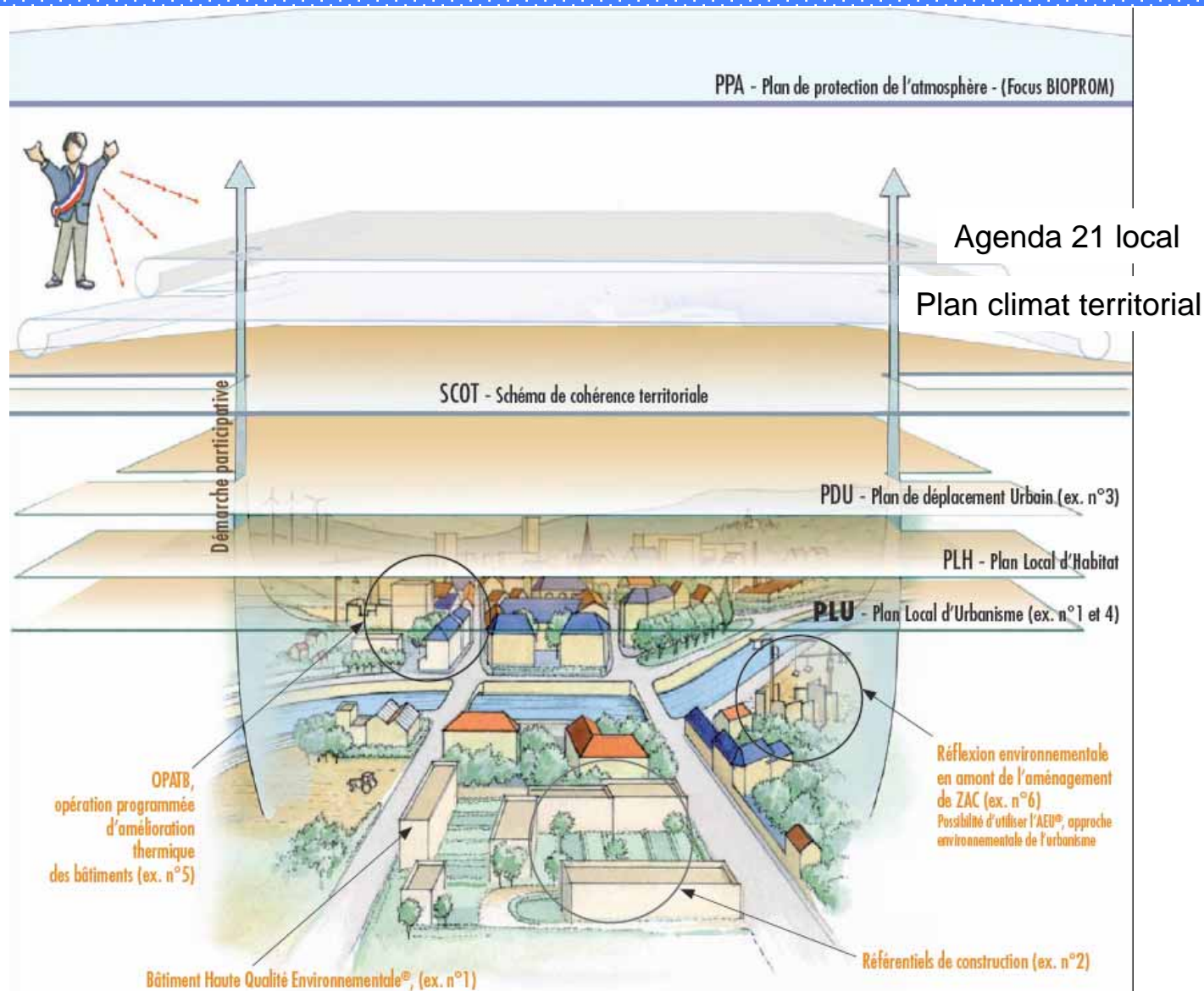
- *Au jour d'aujourd'hui, absence de référence/cadre réglementaire et méthodologique !*

Le projet de loi Grenelle I, Titre Ier : Lutte contre le CC, CHAPITRE II urbanisme, article 7 et 8.

*« 1. Le rôle des collectivités publiques dans la conception et la mise en œuvre de programmes d'aménagement durables doit être renforcé. A cet effet, il sera demandé aux **conseils régionaux, aux département, aux communes** ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants et aux territoires de projet d'établir **des plans climat énergie territoriaux avant 2012.***

*Les documents d'urbanisme devront être révisés pour être en **cohérence avec les PCET.** »*

Articulation entre documents d'urbanisme et PCET

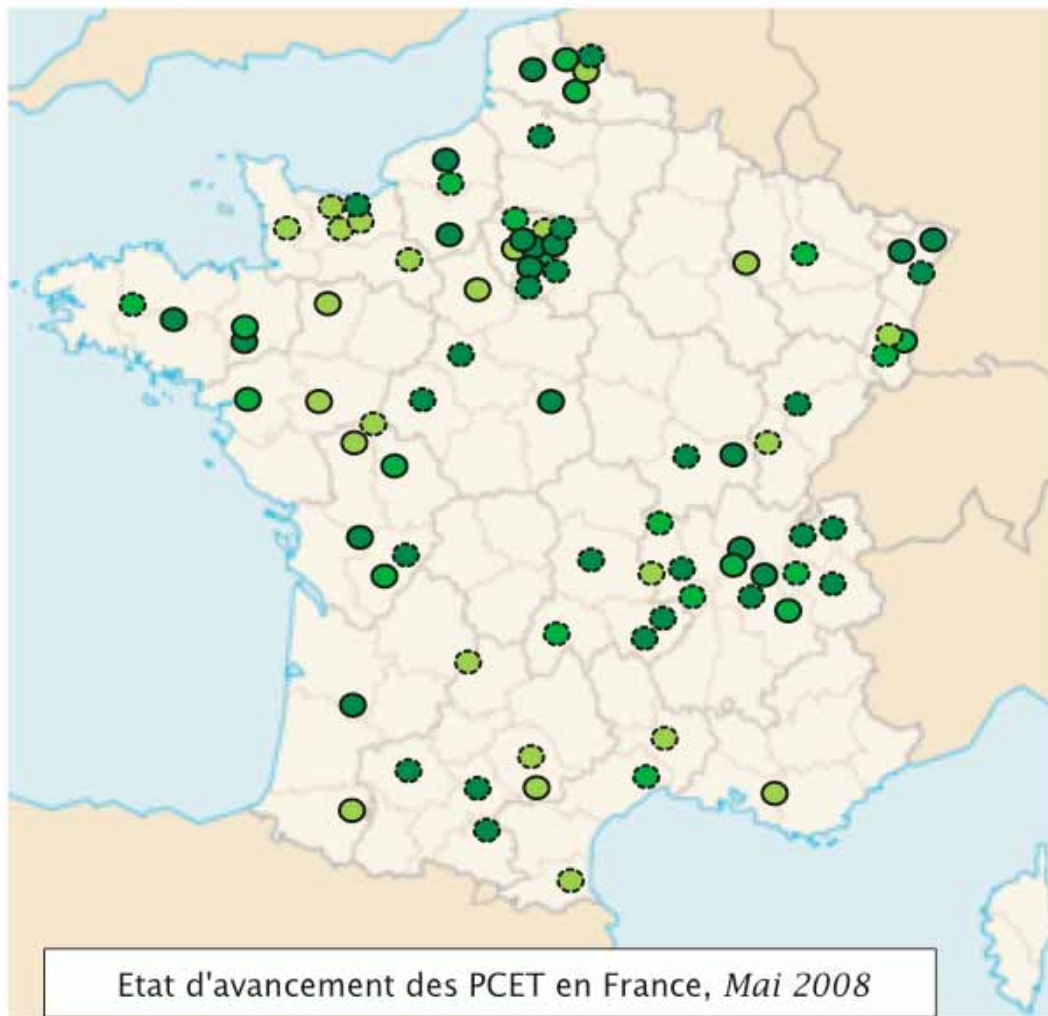


(source RAEE)

Etat d'avancement des PCET en France



- ❖ Septembre 2007 : 26 PCET validés et 25 en cours de réalisation
- ❖ Mai 2008 : de nombreux en projet !





Quelles échelles d'actions pour un PCET ?

Échelle « interne »



- Périmètre « **interne / institutionnel** » : patrimoine mobilier et immobilier, activités en régie et DSP

➔ *Objectifs d'exemplarité et de sensibilisation du personnel*

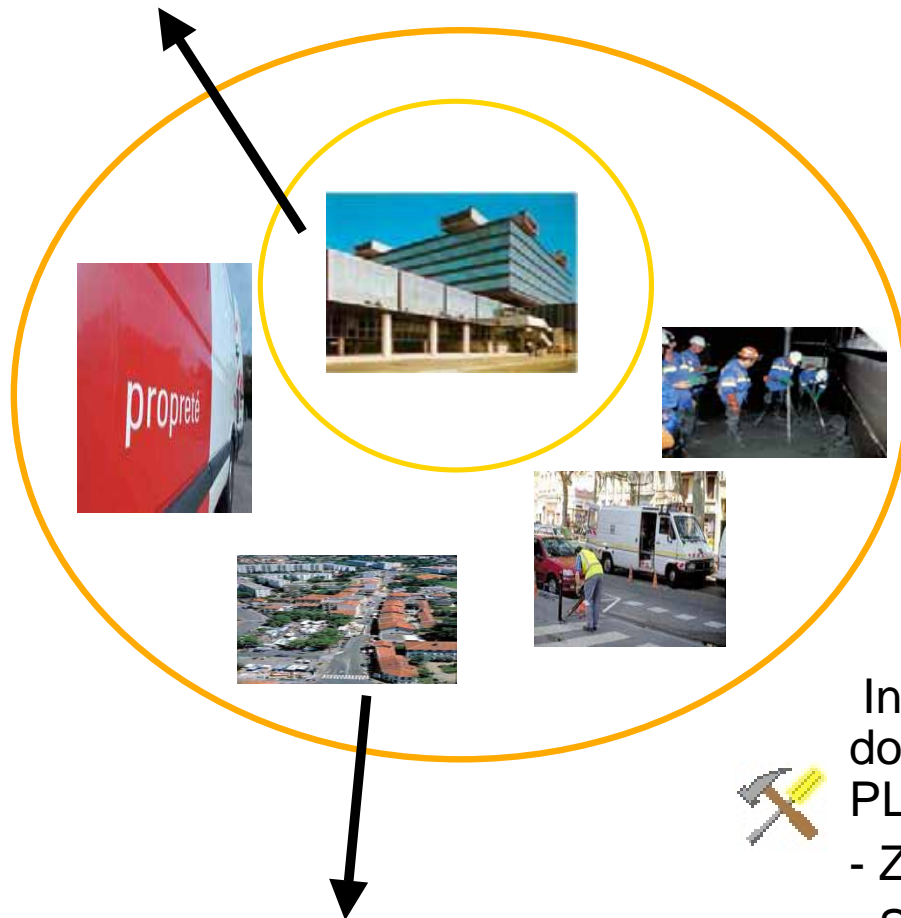


PDA, ENR sur les bâtiments, achats éco-responsables (électricité verte, ...)

Quelles échelles d'actions pour un PCET ?



Échelle « interne »



Périmètre « **politiques publiques** » :
leviers d'action directs via les
compétences en matière : d'habitat, de
déplacements, d'urbanisme, ...

➔ Prise en compte des objectifs cadre
dans les politiques impulsées

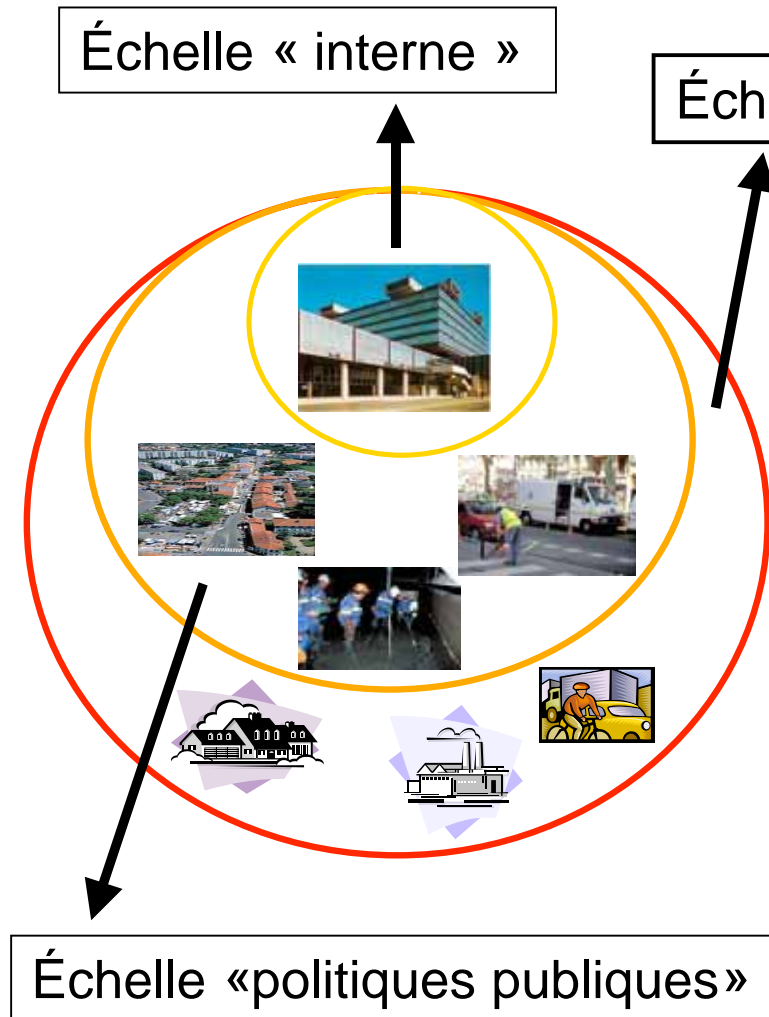
Intégration de la problématique GES dans les
documents de planification : PDU, SCOT, PLH,
PLU, ...



- ZAE « 0 carbone »,
- Suivi des émissions dans les projets
d'urbanisme, ...

Échelle « politiques publiques »

Quelles échelles d'actions pour un PCET ?



Échelle «externe»

Périmètre « **territoire** » : rôle fédérateur (objectifs cadre, mobilisation et fédération d'acteurs du territoire comme les communes, les acteurs socio-économiques, ...).

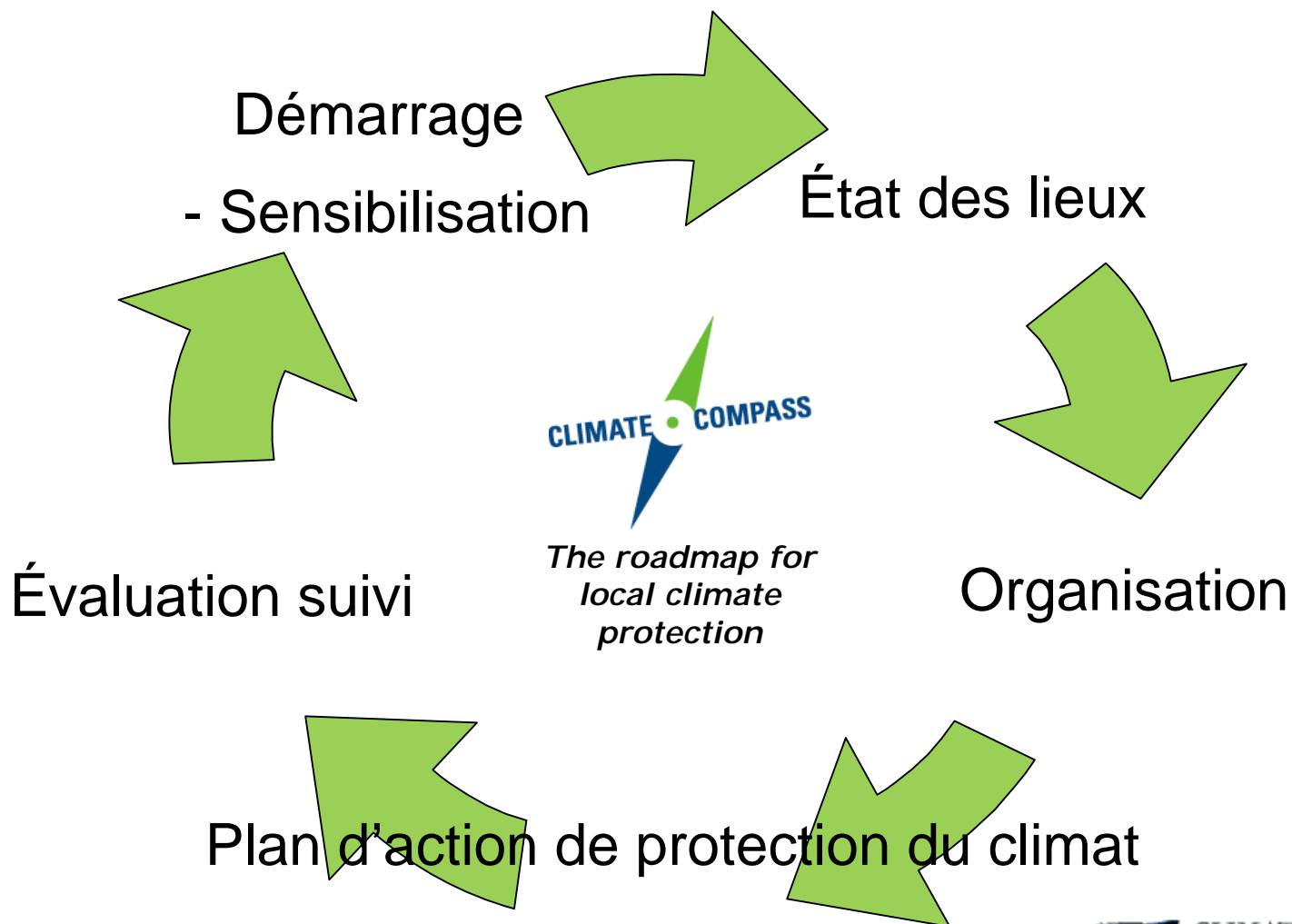
→ Engagement d'une démarche de fédération des acteurs, d'incitation et de fixation d'objectifs généraux, etc.

→ Signature du Plan Climat avec les partenaires



Plus on augmente le périmètre de l'action et plus les moyens à mettre en œuvre sont importants

Comment faire ? Les 5 étapes de Climate Alliance



Comment faire ? Les 5 étapes de Climate Alliance



1. Démarrage – Sensibilisation

- Informer les principaux départements administratifs sur les changements climatiques
- Déterminer les attentes et buts
- Prendre conscience de l'importance de la protection du climat



Sensibiliser, former et mobiliser en interne et en externe



Engager une phase d'information (débats, expositions, animations),

❖ ***Mobiliser l'ensemble des services de la collectivité***

❖ ***Mobiliser de l'ensemble des acteurs du territoire***

- Collectivités (Région, Dpt, EPCI, communes membres, territoires de projets),
- Conseils de quartier,
- Acteurs socio-conomiques,
- Partenaires sociaux et associations,
- Citoyens,
- ... ,

❖ ***Avec une question simple :***

Que peut faire le territoire pour réussir pour sa part à stabiliser le climat ?

- Appliquer les objectifs nationaux, européens, nationaux :
3% de GES/an, -30% d'ici 2030 et facteur 4 d'ici 2050

Comment faire ? Les 5 étapes de Climate Alliance



1. Démarrage - Sensibilisation

2. État des lieux

- Analyser les conditions locales
- Relever les domaines d'action et activités déjà menées sur le sujet
- Décrire la situation de départ



Pourquoi quantifier les émissions de GES à l'échelle du territoire ?



- Initier une stratégie territoriale de réduction des émissions de GES (Estimation des émissions, évaluation de la dépendance aux énergie fossiles),
- Clarifier les objectifs à atteindre,
- Proposer un programme d'action et préciser les conditions de sa réussite.
- Permettre un suivi des actions entreprises



pas un préalable obligatoire !!!

- problème de moyens pour de petites collectivités,
- possibilité d'action en identifiant « intuitivement » les sources d'émissions,
- retours d'expériences « BC territoires » : profils type de collectivité
- mais outil extrêmement utile et donc fortement conseillé

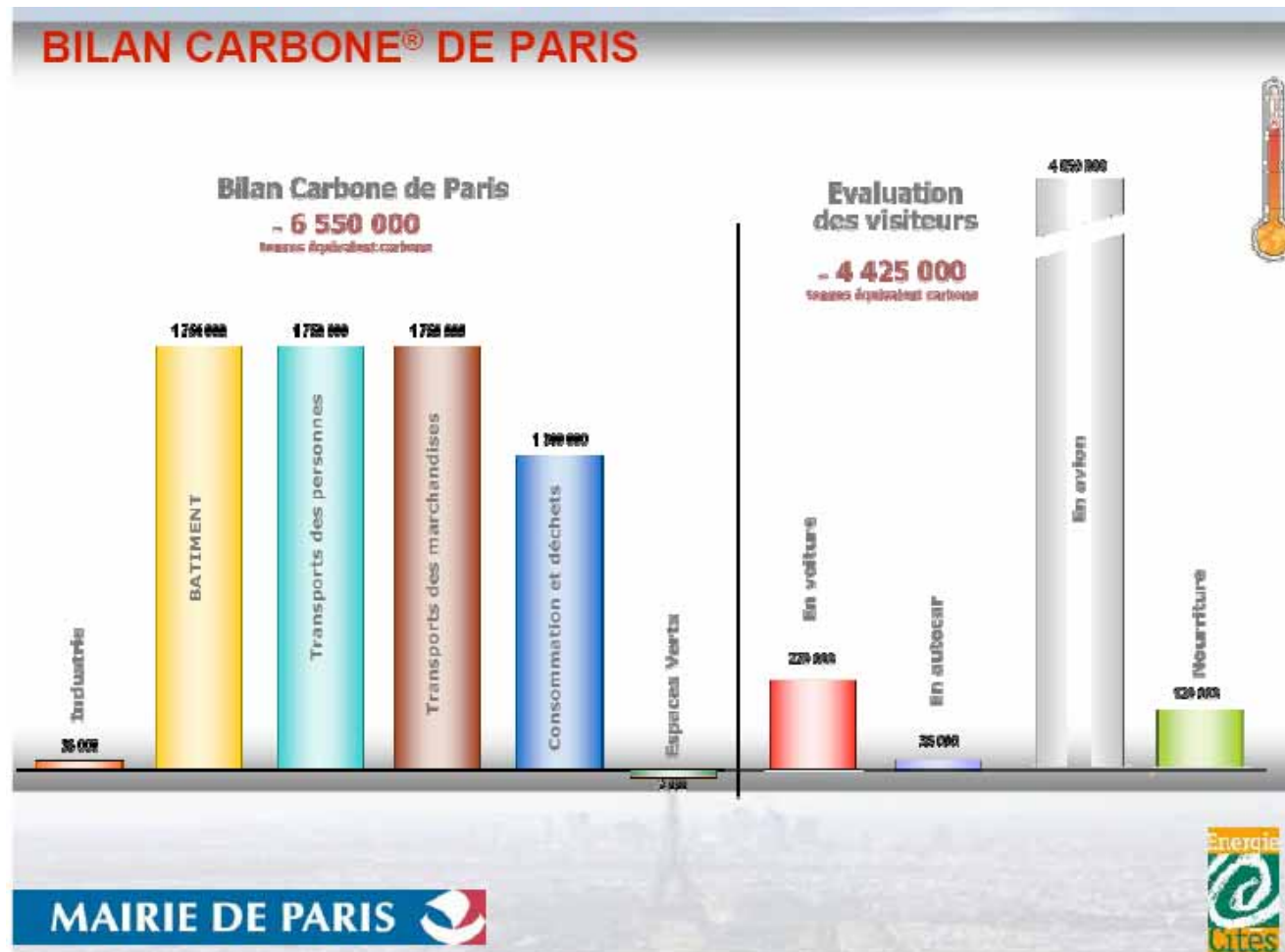


Méthodes développées par des consultants, outils dérivés de la qualité de l'air (cadastrage des émissions), Bilan Carbone™ (aide ADEME : assiette maxi 30 000€ et taux 50%), ...

Évaluation et surprises



Les visiteurs de Paris dans le bilan des émissions ...



Comment faire ? Les 5 étapes de Climate Alliance



1. Démarrage - Sensibilisation

2. État des lieux

3. Organisation

- Mettre en place l'organisation
- Déterminer les responsables et responsabilités
- Former un groupe de travail



Comment mettre en œuvre un PCET ?



Décider et s'organiser :

- Décider = « je m'engage » : porter le projet au plus haut niveau politique : délibération en conseil
- S'organiser en interne comme en externe :



En interne :

- Désignation d'un élu
- 1 chargé de mission PCET
- Mise en place d'une animation
- Désignation de personnes relais (au sein des différents services)
- Vote d'un budget

En externe :

- Mise en place d'une animation territoriale
- Mise en place d'un réseau d'échange
- Implication des acteurs locaux externes et de la population



La réalisation d'un PCET doit passer par l'adhésion de tous les acteurs

Un processus d'élaboration partagée



❖ *4 collègues*

- Acteurs du territoires,
- Citoyens,
- Élus,
- Administrations

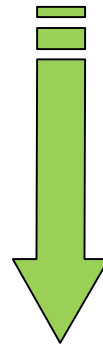


Ateliers de travail

- Logement,
- Bâtiments publics,
- Activités économiques,
- Transport des personnes,
- Transport des marchandises,
- Achats, consommation et déchets,
- Coopération internationale,
- Éducation, formation, média et culture,
- Adaptation du territoire.

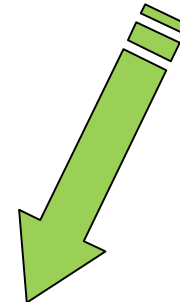
❖ *Débats publics*

- Hôtel de ville,
- Mairies d'arrondissement.



❖ *Forum Internet*

- Information
- Contribution libre
- Espace associations



LE PLAN CLIMAT-ENERGIE TERRITORIAL



La démarche partenariale n'est pertinente que si la collectivité s'engage à être exemplaire !

Les instances de pilotage



❖ **Pilotage de l'opération** : (DGS, services DD, Environnement, Urbanisme, ...)

❖ **AMO** : BE, ALE, ...

❖ **Comité de pilotage de l'exécutif**

❖ **Le club climat** : acteurs clefs du territoire

❖ **Le Groupe Interne Climat** : ensemble des directions des services de la collectivité

Comment faire ? Les 5 étapes de Climate Alliance



1. Démarrage - Sensibilisation
2. État des lieux
3. Organisation



4. Plan d'action de protection du climat

- Déterminer les objectifs court, moyen et long terme
- Choisir les mesures prioritaires
- Formuler des décisions de principe (standards, critères)
- Monter un plan d'action



Comment faire ? Les 5 étapes de Climate Alliance



1. Démarrage - Sensibilisation
2. État des lieux
3. Organisation
4. Plan d'action de protection du climat



5. Évaluation suivi

- Développer des indicateurs de suivi des actions
- Quantifier les émissions de gaz à effet de serre évitées
- Publier des rapports publics d'évaluation



Structuration et évaluation du plan climat local



Actions (<i>issues de la matrice Climate Compass</i>)	2008	2009
Fixer des objectifs et développer le concept d'une politique climatique sur le territoire de la collectivité	Orange	Yellow
Institutionnaliser la politique climatique d'agglomération	Orange	Yellow
Elaborer et ancrer un programme d'actions	Red	Orange
Communiquer sur le changement climatique et sur la politique climatique de la collectivité	Red	Orange
Impliquer les acteurs locaux	Orange	Yellow
Suivi et contrôle	Red	Yellow
Collaboration au niveau régional – Intégration des réseaux internationaux	Red	Orange

Non engagée	Juste initiée	Progrès possibles	Politique d'excellence
-------------	---------------	-------------------	------------------------



Les difficultés rencontrées par les collectivités



- **Motiver et convaincre l'ensemble des directions concernées,**
- **Collecter les données lors du diagnostic,**
- **Se fixer des objectifs quantitatifs** (désaccords élus et services techniques, ...)
- **Travailler en mode projet** (changer les habitudes : travailler de façon transversale alors que tout est très sectorisé.
- **Nécessité de nommer 1 chef de projet référent dans les directions** afin : de « prêcher la bonne parole », d'être force de propositions, d'assurer un rôle de maître d'œuvre opérationnel et l'évaluation via des tableaux de bord.



Le temps de la réussite d'un PCET

- Elaborer un **diagnostic**
 - Engager une phase **d'information** (débats, expositions, animations)
 - Mobiliser l'ensemble des services de la collectivité
 - Proposer des actions avec une réelle **acceptation sociale**,
- 9 mois**

❖ **Elaborer un Plan Climat-Energie Territorial**

- Qui prenne en compte au minimum les engagements internationaux, européens et nationaux,
- Qui s'applique à tous les domaines de **compétence** directes,
- Qui sera relayé par toutes les **structures liées**,
- Un plan qui pourra s'insérer au niveau national et régional.

9 mois

❖ **Le PCET soumis au vote**

Coûts et financements d'un PCET



Difficile de chiffrer une démarche de PCET globale, le coût dépendra de l'échelle d'action, des domaines de compétences et du niveau d'ambition de la collectivité !

Paris, CU du Grand Lyon, CA de Grenoble ≠ PNR des Mauges

Mais bonne visibilité sur les étapes successives :

- Actions de sensibilisation, de communication : forum, débats publics avec conférenciers, site Internet, ...
- Diagnostic (GES, ENR, Adaptation, ...), en interne / externe ??
- Animation de la démarche : chargé de mission, ALE, BE (AMO), ...
- Financement des plans d'actions : interne et partenarial (aides, ...)
- Le dispositif de suivi du plan d'actions

Coûts et financements d'un PCET



Pas de dispositifs financiers spécifiques aux PCET, mais action « sans regret » : penser au « coût de l'inaction » mis en évidence par l'économiste britannique Sir Nicolas Stern

Les territoires doivent construire leur propre système :

- FEDER,
- LEADER +,
- Programme Européen : *Privilèges, Concerto, AMICA, ...*
- CPER : *Les communes situées en zones éligibles à l'objectif 2 du Docup peuvent bénéficier d'aides particulières.*
- ADEME : COT (230 000€ sur 3 ans) + financement d'études (diagnostic GES), d'accompagnement vers la certification EEA, d'audits, d'actions de formations et de communications, ...

Conclusion : Un PCET réussi en 9 points



- 1- **Information** préalable des élus de la collectivité et des services
- 2- **Décision** de la collectivité : délibération et communication
- 3- Mise en place d'une **organisation** adaptée
- 4- Réalisation d'un **diagnostic** des émissions de GES
- 5- Détermination d'**enjeux**, formulation d'**objectifs** locaux atteignables et révisables et mise en place d'**actions** et des responsabilités internes
- 6- **Validation** du programme par la collectivité : délibération et affectation de moyens
- 7- Définition d'un dispositif de **suivi** et **évaluation**
- 8- Calendrier de **mise en œuvre**
- 9- **Formation, sensibilisation, information, concertation** continue des agents, et des acteurs du territoire.





Merci de votre attention